



COMMUNE
DE
1407 Bioley-Magnoux



Suite aux intempéries ! Notre eau est probablement contaminée.

La municipalité recommande de ne pas boire l'eau jusqu'à nouvel avis !

En concertation avec les autorités cantonales concernées, nous mettons tout en œuvre pour revenir à une situation normale, le plus rapidement possible.

Il est nécessaire de faire bouillir l'eau pour les usages suivants, en particulier :

- Préparation de la nourriture
- Lavage des dents
- Vaisselle à la main
- Préparation de thé ou de café avec des appareils ménagers
- Lavage des fruits, des légumes, de la salade ou d'autres aliments etc

Il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau pour le lave-vaisselle (choisir le programme très haute température, au moins 80 °C), les nettoyages usuels, le rinçage des toilettes, pour la douche ou le lavage du linge en machine.

Nous vous tiendrons informés !

Des communiqués sont régulièrement publiés sur notre site internet :
www.bioley-magnoux.ch

La Municipalité